

Thème : relation avec les parents**Exposé du cas**

Dans le collège où vous avez été affecté, un volet du projet d’établissement est consacré à la qualité des relations avec les familles.

À l’occasion de la prochaine réunion d’information, organisée en début d’année scolaire pour les classes de sixième, le principal souhaite qu’un effort de communication soit fait afin d’intéresser les parents à la scolarité de leurs enfants et à la vie de l’établissement.

Question

Lors de cette réunion, il est demandé au professeur de chaque discipline d’intervenir devant les parents d’élèves de la classe dont il a la charge. Comment organisez-vous votre propos ?

Documentation fournie avec le sujet

Document : extrait du rapport de l’inspection générale “La place et le rôle des parents dans l’école” (octobre 2006)

Une autre difficulté des relations parents-enseignants naît de ce que fréquemment ces derniers ressentent comme une intrusion inacceptable dans le “domaine pédagogique”, (qu’ils considèrent comme réservé, au cœur de leur identité professionnelle), les questions que leur posent légitimement les parents sur les objectifs, les contenus et les pratiques de l’enseignement que reçoivent leurs enfants.[...]

Bien loin d’être des partenaires, les parents, et en particulier les parents de niveau socioculturel élevé, sont alors suspectés de vouloir contrôler et juger la prestation professionnelle de l’enseignant, et d’exiger une efficacité, en termes de réussite scolaire de leur enfant. Cette attitude les apparente à des “consommateurs d’école”, ayant fait pour leur enfant les bons choix éducatifs (en matière d’orientation, de suivi scolaire, d’investissement scolaire et culturel de la famille) et attendant en retour une offre pédagogique de qualité. La connaissance qu’ont de l’école ces parents, informés et très conscients des enjeux scolaires, sociaux et professionnels d’une excellente scolarité, et d’autant plus anxieux, plus “demandeurs” vis-à-vis des enseignants, rend paradoxalement le dialogue difficile, trop chargé qu’il est, de part et d’autre, d’affects et de représentations antagonistes.

Les parents se plaignent alors du manque de considération des enseignants à leur égard, estiment qu’ils ne reconnaissent pas la qualité des pratiques éducatives et de socialisation qu’ils font l’effort de mettre en place au sein de la famille, afin de donner à l’enfant toutes ses chances. Les enseignants, pour leur part, jugent intrusive ou inquisitrice la demande des parents, estiment consumériste ou d’essence libérale leur rapport à l’école, (service public dont ils exigent une prestation à la hauteur de leurs attentes et de leur investissement), et souhaitent voir réduits par l’administration à leur minimum réglementaire les échanges “parents-professeurs”.